Chem-Lab to Shop Floor: Chemical Hazard Awareness Beyond MSDS Stats and Facts – French



FAITS

- **Au-delà de l’Étiquette :** Lire une fiche signalétique une seule fois lors de l’intégration n’équivaut pas à comprendre comment un produit chimique se comporte dans les conditions réelles d’atelier – la chaleur, le mélange ou une exposition prolongée peuvent tous modifier son profil de risque.
- **Risque d’Exposition Invisible :** De nombreuses expositions à des produits chimiques ne produisent aucun symptôme immédiat. Un travailleur peut être exposé à plusieurs reprises sans s’en rendre compte, tandis que l’effet cumulatif conduit à une maladie qui peut ne se manifester que des années plus tard.
- **Risque lié au Mélange de Produits Chimiques :** Le mélange de substances incompatibles, même de simples agents nettoyants courants, peut produire des gaz toxiques ou provoquer des réactions violentes. Les travailleurs qui ne connaissent pas bien la compatibilité chimique peuvent, sans le savoir, déclencher une réaction dangereuse lors de tâches courantes.
- **Voies d’Exposition Decondaires :** Les produits chimiques ne pénètrent pas uniquement dans l’organisme par inhalation. Le contact cutané, l’absorption par des coupures et l’ingestion accidentelle par des mains contaminées sont autant de voies d’exposition souvent négligées.
- **Entreposage et Étiquetage iInadéquats :** Transvaser des produits chimiques dans des contenants non étiquetés ou entreposer ensemble des substances incompatibles augmente le risque d’exposition ou de réaction accidentelle.
- **Mauvais Choix d’EPI :** L’utilisation de gants, de cartouches de respirateur ou de lunettes de protection inadaptés à un produit chimique spécifique crée un faux sentiment de sécurité tout en laissant le travailleur exposé.
- **Effets Tardifs sur la Santé :** Certaines des maladies les plus graves liées aux produits chimiques peuvent mettre vingt ans ou plus à se manifester après l’exposition, ce qui rend la sensibilisation précoce et les mesures de protection constantes essentielles, même en l’absence de signes visibles de préjudice.

STATISTIQUES

- On estime que les exigences de l’OSHA en matière de communication des dangers et d’étiquetage des produits chimiques ont permis d’éviter entre 107 000 et 459 000 cas d’affections chimiques aiguës en milieu de travail.
- Selon le dossier réglementaire de l’OSHA relatif à la norme sur la communication des dangers, on estimait que les employés des secteurs non manufacturiers subissaient des maladies et des blessures chimiques aiguës à un taux de 13 671 blessures, 38 248 maladies et 102 décès par année.
- Le taux de maladies chroniques associées à l’exposition aux produits chimiques en milieu de travail a été estimé à 17 153 maladies chroniques, 25 388 cas de cancer et 12 890 décès par cancer par année.
- Dans le secteur manufacturier, on estime que 40 000 à 50 000 travailleurs souffrent chaque année de maladies d’origine chimique, avec une moyenne de 10 000 demandes d’indemnisation déposées chaque année pour des maladies ou des blessures d’origine chimique.
- Une règle définitive de l’OSHA de 2024 a mis à jour la norme sur la communication des dangers afin de l’aligner sur la septième révision du Système harmonisé mondial, avec des échéances de conformité échelonnées jusqu’en 2028.
- La norme sur la communication des dangers, applicable à l’industrie en général, figurait parmi les 10 normes de l’OSHA les plus fréquemment invoquées au cours de l’exercice financier 2024.
- Les maladies respiratoires constituaient la catégorie la plus fréquemment signalée dans les données de l’OSHA de 2024 sur les blessures et les maladies.